

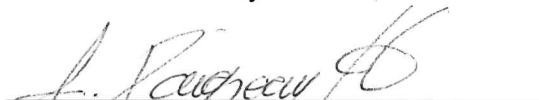
## AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**AVIS PUBLIC**, est par la présente donnée par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **mardi 5 mai 2026 à 19 h 30**.

Au cours de cette séance, seront pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Entente intervenue avec l'Employé 130-007
4. Embauche inspecteur municipal
5. Embauche journalier classe 3 sur appel
6. Période de questions
7. Levée de la séance extraordinaire

Donné à Saint-Chrysostome, ce 30 avril 2026.



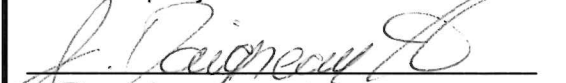
---

Mme Josée Daigneault  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Josée Daigneault, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Chrysostome certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été affiché entre 9h et 16h le 5 janvier 2026 sur le site internet de la municipalité au [www.mun-sc.ca](http://www.mun-sc.ca) onglets *Services aux citoyens / Greffe et administration / Avis public* et sur le babillard de l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi je donne ce certificat le 30 avril 2026.



---

Mme Josée Daigneault  
Directrice générale et greffière-trésorière